

dnmade?

Diplôme

Le DN MADE, diplôme national des métiers d'art et du design est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant le grade de licence, qui sanctionne trois années d'enseignement post-baccalauréat correspondant à l'obtention de 180 crédits européens et à un diplôme de niveau II. Les étudiants de cette filière entrent ainsi dans le processus de Bologne «LMD : Licence-Master-Doctorat», qui offre une mobilité internationale et des passerelles avec les autres formations de ce secteur : écoles, universités, diplômes du ministère de la culture.

Le DN MADE fait le choix explicite d'articuler le design et les métiers d'art. La notion de spécialité induit une nécessaire ouverture où interagissent des compétences transférables d'un domaine à un autre. La spécialité se définit par une mention - la Majeure - et se combine à une Mineure pour favoriser l'ouverture et l'innovation dans tous les domaines de la création. L'ambition du DN MADE est de former des designers intégrés dans des PME/PMI ou en agence, des professionnels qui se différencient par le collectif plus que par l'individuel (par opposition au diplôme national d'art du ministère de la culture qui forme des artistes/auteurs).

Formation

Le DNMADE vise l'acquisition de solides connaissances et compétences professionnelles dans les différentes spécialités des métiers d'arts et du design. Ce nouveau diplôme favorise les liens «conception/création» et «production/fabrication/mise en œuvre». Reposant sur un socle commun d'enseignement des savoirs fondamentaux (cultures, théories) et transversaux (méthodes et outils de création), la formation s'articule autour de la dynamique de projet : les ateliers de création sont le point de convergence et de mobilisation des savoirs et compétences en cours d'acquisition.

Admission et recrutement

Le DNMADE s'adresse à des bacheliers issus de formations technologiques, générales ou professionnelles et aux élèves issus des diplômes de niveau IV des arts appliqués tels que les brevets des métiers d'art. L'admission s'effectue sur dossier, après inscription sur le site parcoursup.

Contenu de formation

La formation se déroule en trois années d'études décomposées en 6 semestres qui se construisent dans une logique de filière projet et non plus de filière disciplinaire. En leur cœur se trouvent les ateliers de création qui s'organisent non plus dans une logique individuelle et circonscrite, mais dans une dynamique circulaire, si ce n'est systémique. Ce principe offre la possibilité d'une orientation progressive de l'étudiant, de la construction de son projet professionnel et d'une ouverture sur des spécialités métiers d'art et design complémentaires au sein d'un même secteur d'activité. Dans ce sens, il participe au développement des logiques collaboratives et entrepreneuriales.

Contact

Lycée Polyvalent Léonard de Vinci
214 rue Jean Joannon
06600 ANTIBES
04 92 91 30 20
leonarddevinci.net

// Semestres 1 et 2 : découverte et acquisition des fondamentaux, conceptuels, artistiques et techniques. Cette phase préliminaire du cursus accueillera des profils différents et permettra de prendre en compte la diversité des profils accueillis et de ménager un temps d'évaluation dès les premières semaines. Il s'agit ici d'assurer un accompagnement pour répondre aux besoins et harmoniser les différences dans une complémentarité. La diversité des profils doit être l'occasion de créer une stimulation dans une réciprocité positive. Ils fondent le socle commun à la transmission d'une culture métiers d'art et design constituée de théories, de méthodes, de pratiques, de modes de production articulés à la création et à la concrétisation de projets. Ils sont également le moment privilégié de la construction d'une culture scientifique et technique commune aux différents parcours de formation. Ces éclairages convergents permettent à l'étudiant de se constituer une large culture visuelle, de se construire des compétences créatives et critiques sur le domaine dans lequel il s'engagera progressivement.

// Semestres 3 et 4 : approfondissement et spécialisation au sein d'un domaine de spécialité. L'étudiant construit son parcours en se déterminant vers un ou plusieurs domaines de création. Il élabore des problématiques et développe des hypothèses de réponses diversifiées et concrètes et expérimente ainsi les différentes étapes de la démarche de projet, de façon individuelle ou en équipe. Ce temps est aussi celui de l'approfondissement pour un domaine de spécialité nommé majeure et qui peut être complété par une mineure. L'ingénierie du parcours doit favoriser les complémentarités et l'enrichissement des domaines de création par des choix connexes ou volontairement différents. Ce choix se fera en fonction des ressources de l'établissement ou du réseau d'établissements et également des motivations de l'étudiant.

// Semestres 5 et 6 : perfectionnement professionnel.

L'étudiant se détermine pour un champ professionnel spécifique, fort de l'ensemble des compétences acquises tout au long du cursus. Celles-ci lui permettent de mettre à profit ses maîtrises techniques pour orienter son travail vers une recherche créative personnelle et innovante. Le projet professionnel est l'aboutissement de son parcours. Il lui permet de faire le choix d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études vers un niveau 1. Le positionnement peut orienter vers une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme ou vers une poursuite d'étude. L'affirmation de ce choix doit être consolidée au sein même du parcours de l'étudiant.

L'évaluation des compétences a lieu tout au long du processus d'apprentissage. Les unités d'enseignement sont évaluées par contrôle continu visant des compétences structurées. En troisième année, le mémoire et le projet sont évalués lors d'une soutenance finale devant un jury.

Insertion professionnelle

Le titulaire du DN MADE peut accéder à des fonctions et des emplois dans les secteurs économiques du design et des métiers d'art qui englobent des activités de création, de conception et de production, voire de conservation-restauration. Il exerce son activité professionnelle en tant que designer, artisan ou technicien indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneur, au sein de différentes structures professionnelles : agence de design indépendante ; service de design intégré à une entreprise, une institution ou une collectivité territoriale ; entreprise de production artisanale indépendante ; service de production artisanale ou industrielle, d'une entreprise ou d'une collectivité.

Poursuite d'études

En Master et Doctorat en France ou à l'étranger, DSAA (Diplôme supérieur d'arts appliqués), DNSEP en école d'art.